



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU

mardi 22 mai 2012 - 19 heures 00

SL/MG

N° 001368

Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
saisonnier d'activités

Affiché le :

Le mardi 22 mai 2012 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) représentée par Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Amina ELKHATTABI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'ensemble des recrutements sont limités y compris ceux consacrés aux besoins saisonniers. Il est demandé aux chefs de services, avec l'aide de la Direction des Ressources Humaines, d'assurer une gestion rigoureuse des départs en congés de façon à recruter lors des « accroissements saisonniers d'activités » et non pour palier au remplacement de personnels titulaires en congés.

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités dans certains services.

Monsieur le Maire propose de recruter :

- **Au service des sports**

- Un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 16 juin 2012 au 30 juin 2012, deux adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps complet du 16 juin 2012 au 31 juillet 2012 et un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 30 juillet 2012 au 7 septembre 2012 afin de tenir la caisse de la piscine de VITON, distribuer/ranger les cintres puis effectuer l'entretien des vestiaires.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 297 et à l'indice majoré 302 correspondant au grade.

- Un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 16 juin 2012 au 2 septembre 2012, un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 1^{er} juillet 2012 au 31 août 2012 et un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 1^{er} août 2012 au 2 septembre 2012 qui seront chargés de l'entretien des locaux, des plages et des bassins de la piscine de VITON.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 297 et à l'indice majoré 302 correspondant au grade.

- Un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 1^{er} août 2012 au 31 août 2012. Les missions confiées seront de renseigner, d'enregistrer les inscriptions au plan d'eau ainsi que d'effectuer l'entretien des locaux du plan d'eau. La personne recrutée pourra être amenée à renforcer l'équipe de saisonniers affectés à la piscine de VITON pour l'entretien des vestiaires, la distribution et le rangement des cintres.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 297 et à l'indice majoré 302 correspondant au grade.

- Un opérateur des activités physiques et sportives à temps complet du 1^{er} juillet 2012 au 31 août 2012 et un opérateur des activités physiques et sportives à temps complet du 1^{er} juillet 2012 au 2 septembre 2012 pour surveiller la baignade à la piscine de VITON.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 298 et à l'indice majoré 303 correspondant au grade.

- Un éducateur des activités physiques et sportives à temps complet du 15 juin 2012 au 2 septembre 2012, un éducateur des activités physiques et sportives à temps complet du 16 juin 2012 au 2 septembre 2012 et un éducateur des activités physiques et sportives à temps complet du 31 juillet 2012 au 2 septembre 2012 qui exerceront des fonctions de maître-nageur sauveteur à la piscine de VITON.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 347 et à l'indice majoré 325 correspondant au grade.

- **Service Voirie**

- Un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 15 juin 2012 au 31 juillet 2012 et un adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 18 juin 2012 au 31 juillet 2012 pour effectuer des travaux de voirie et assurer les montages/démontages lors des manifestations culturelles.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 297 et à l'indice majoré 302 correspondant au grade.

- **Service du nettoyage**

- Deux adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps non complet (3h/semaine), uniquement le samedi, du 16 juin 2012 au 25 août 2012 pour le nettoyage du marché.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 297 et à l'indice majoré 302 correspondant au grade.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

APPROUVE, les propositions de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités.

AUTORISE, Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

DIT, que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice de l'année 2012.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**